

FICHE DE POSTE

Grade : Ingénieur d'étude
Quotité : 100 %

Intitulé du poste	Chargé de contrôle et d'analyse budgétaire du titre 2 de la masse salariale Responsable du pôle Budgets Titre 2 et Hors Titre 2 à créer
Catégorie	A ITRF Ingénieur d'études BAP J
Domaine fonctionnel	Administration et pilotage - Études et évaluation des politiques publiques
Statut du poste	Titulaire
Implantation géographique	RECTORAT de Besançon – Division des affaires financières et de la logistique (DAFiL) DAFiL 1 : Suivi et coordination de la masse salariale Évolution : création d'un pôle budgets visant à une gestion globalisée des budgets T2 – HT2
Environnement du poste	<p>Le chargé de contrôle et d'analyse budgétaire du titre 2 participe à la maîtrise de l'exécution du budget du titre 2 pour chaque BOP. Il identifie et prévient les risques financiers et analyse les facteurs explicatifs de la dépense.</p> <p>Il fournit à la direction le résultat de ses analyses financières, nécessaires au pilotage opérationnel et stratégique de l'académie.</p> <p>Il accompagne la cheffe de division et le responsable du bureau dans la gestion de l'activité. Il exerce sous l'autorité du responsable du bureau DAFiL1 et dispose de beaucoup de marge d'initiative dans le cadre des missions de la DAFiL.</p> <p>Le chargé de contrôle et d'analyse budgétaire du titre 2 est assisté pour ses missions d'un gestionnaire de catégorie B.</p> <p>Il prépare, avec la cheffe de division, l'évolution du pilotage budgétaire vers une gestion globalisée des budgets : Titre 2 et Hors Titre 2 pour l'ensemble des budgets opérationnels de programme. A terme, cette nouvelle structure sera placée sous sa responsabilité directe (composition prévisionnelle : 1 IGE, 3 cat B). Le pôle budgets assurera le même type de missions et d'activités que celles décrites ci-dessous en y ajoutant l'ensemble des opérations de programmation, d'actualisation, de répartition, de notification des crédits, de suivi et d'analyse propres aux crédits hors titre 2.</p>
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'aide au pilotage financier à partir d'un contrôle au sens de la LOLF des crédits de la masse salariale en lien avec les délégations d'emplois et autres unités de moyens ; - Analyser la soutenabilité budgétaire, les déterminants et les circuits de la dépense ; - Mettre en place la prévision, le suivi et le contrôle de la consommation des crédits de masse salariale ; - Collecter et synthétiser les éléments d'aide à la décision afin d'appuyer les processus de budgétisation, d'allocation et de suivi des ressources budgétaires ; - Coordonner l'activité et exploiter les travaux menés par le gestionnaire également affecté au suivi de la masse salariale ; - Rendre compte de ses observations et travaux (rapports, notes de synthèse rapides, notes conjoncturelles, communication orale, réunions, ...) - Élaborer des outils d'aide au pilotage académique de la masse salariale en lien avec la consommation (prévision ou constat) des emplois ; - Proposer et développer des outils de gestion optimale des ressources budgétaires sur les différents programmes en s'appuyant sur son expertise statistique et ses connaissances des systèmes d'informations ; - Identifier et analyser les causes et effets des écarts entre les objectifs ou les prévisions et la réalisation ; - Déterminer les marges de manœuvre aux différents stades de la préparation de la rentrée et suivre leur évolution ; - Proposer des actions ou des solutions correctives ou d'optimisation à mettre en œuvre ; - Accompagner les services de gestion dans la fiabilisation des systèmes d'informations.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et mettre en place des procédures et des outils d'analyse, de pilotage et de régulation de l'activité financière relative au titre 2 pour les 5 programmes académiques ; - Valoriser les données issues des systèmes d'informations à partir d'élaboration de tableaux de bord périodiques (mensuels, annuels, ...) - Documenter le processus d'allocation des ressources par l'analyse et la synthèse budgétaire et la proposition d'éléments d'arbitrages ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'exécution budgétaire en procédant à l'analyse des consommations de crédits, à l'expertise des opportunités de redéploiement ou de réallocation des ressources ; - Élaborer et rédiger un cahier des charges ; - Analyser, interpréter et présenter les résultats des traitements statistiques ; - Établir des scénarios permettant de mesurer l'atterrissage financier des différentes stratégies et l'effet financier des mesures ; - Organiser, animer et partager le suivi de gestion ; - Collecter et analyser les données quantitatives et qualitatives et en contrôler la fiabilité ; - Exercer une fonction de veille sur le domaine concerné ; - Répondre aux demandes, échéances et enquêtes externes (ministère, CBR, ...) et internes relatives à la gestion des crédits de la masse salariale (en lien le cas échéant avec les unités de moyens). Répondre dans ce cadre aux différentes demandes en termes d'éléments chiffrés. - Assurer une assistance méthodologique et de conseils auprès des différents services ; - Accompagner et promouvoir les actions retenues ; - Contribuer à l'aide à la décision par la détermination de sujets d'études et par la construction d'indicateurs, - Choisir et mettre en œuvre en les adaptant les méthodes statistiques appropriées ; - Mettre en place et faire vivre les coopérations nécessaires à la qualité de l'activité (SEEM pour la prévision et le constat de consommation des emplois, DOS pour la prévision et le constat de consommation des autres unités de moyens, les divisions des personnels pour les mesures relatives à la gestion des personnels impactant la masse salariale ou les flux entrant dans les modèles statistiques utilisés pour les prévisions) ; - Préparer les différentes réunions de suivi du titre 2 animées par DAFiL (mensuelles ou trimestrielles).
Compétences requises	<p>Savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le système éducatif et ses enjeux ; - les techniques statistiques et informatiques de collecte et de traitement de données ; - l'organisation et le fonctionnement de l'institution (Ministère, Rectorat, Dsden,) ; - les statuts des personnels gérés, les règles de gestion des personnels et des moyens ; - le cadre légal et déontologique ; - l'environnement et le réseau professionnel ; - la méthodologie de conduite de projet ; - l'analyse de données ; - les principes budgétaires en mode LOLF, les finances publiques ; - les systèmes d'informations et l'outil de construction de requêtes BusinessObjects, le progiciel Chorus ; - les outils bureautiques ; <p>Savoir Faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des synthèses, rédiger des rapports ou des documents ; - concevoir et exploiter des tableaux de bord ; - jouer un rôle de conseil, d'expertise et d'aide à la décision ; - construire et faire vivre des dispositifs de contrôle et d'évaluation de la performance ; - élaborer des éléments de langage ; <p>Savoir Etre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité, capacité à hiérarchiser et prioriser ; - capacité de prospective ; - rigueur et fiabilité ; - organisation, planification et respect des calendriers de transmission des enquêtes ou échéances financières ; - capacité à développer les collaborations transversales nécessaires à l'activité ; - capacité à partager l'information et à transférer les connaissances ; - capacité au raisonnement analytique et à la prospective ; - esprit de synthèse et sens de la communication ; - capacité d'écoute et de conviction ; - sens du service public ; - discrétion ; - loyauté.
Condition d'exercice	<p>Dans un contexte de pilotage par les résultats et la performance, la recherche d'optimisation des ressources est un enjeu majeur qui concoure à dégager les marges manœuvres nécessaires à la mise en œuvre de la politique ministérielle et académique.</p> <p>Le chargé de contrôle et d'analyse budgétaire du titre 2 se doit de connaître et de se tenir informé de la politique et des objectifs ministériels et académiques.</p> <p>La nécessaire maîtrise des dépenses notamment de masse salariale est un objectif opérationnel de la politique académique.</p> <p>Le chargé de contrôle et d'analyse budgétaire du titre 2 doit faire face à certains moments à une charge de travail lourde, exigeante et contrainte dans le temps. Il doit pouvoir mener ces activités sous « pression » avec lucidité et rigueur, sans préjudice pour la qualité des productions.</p>

Objectifs	<p>Poursuivre les travaux d'analyse croisée des consommations en emplois et en crédits permettant, par une analyse prospective des effets financiers des différentes stratégies, de proposer l'optimisation des marges de manœuvres mobilisables en emplois.</p> <p>Accompagner la prise de fonction et le développement des connaissances et compétences du ou des gestionnaires affectés à ces activités de suivi de la masse salariale.</p> <p>Poursuivre les efforts d'amélioration constante des processus et méthodes de prévisions</p> <p>Accompagner et assister le chef de service dans la mise en place d'un groupe de travail chargé de redéfinir les processus de prévisions et de suivi des emplois et crédits du titre 2.</p>
------------------	---